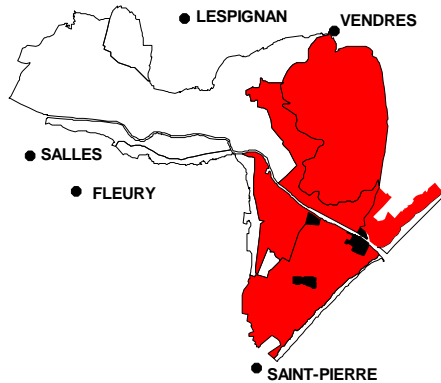


DOCOB BASSE PLAINE DE L'AUDE

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

VEGETATIONS PIONNIERES A SALICORNES

Code CORINE	15.11
Syntaxon	<i>Salicornion patulae</i>
Code Natura 2000	1310
Prioritaire	non
Déterminant ZNIEFF	non
Fréquence en L-R	assez rare (littoral)
Fréquence dans le site	assez commun



J. Barret CEN L-R

Description

Les gazons à Salicornes annuelles sont des formations herbacées basses et ouvertes, occupant les berges des lagunes et des étangs saumâtres. Ils sont composés essentiellement de salicornes et de soudes annuelles, colonisant les niveaux bas périodiquement inondés mais pouvant subir un fort assèchement en été. Ils peuvent former des complexes d'habitats avec les fourrés halophiles à salicornes vivaces (*Arthrocnemum glaucum*, *Sarcocornia* spp.), les scirpaies halophiles, les prés salés et les roselières.

Ecologie

Ces groupements pionniers sont typiques de milieux à conditions stationnelles extrêmes (sel, sécheresse), aux submersions hivernales et assecs estivaux prolongés. Ces conditions en font un habitat plutôt rare, strictement lié au littoral.

Intérêt

Cet habitat a un intérêt tout particulier pour l'avifaune et notamment certaines espèces de l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » dont de nombreux laro-limicoles. Il présente également un certain intérêt pastoral et peut abriter certaines espèces végétales rares.

GENERALITES

Localisation

Etang de Vendres, Palazy, Pissevaches, Terres salées-Monteilles

superficie [ha]

52,5

Etat de conservation : globalement bon

Cortège végétal typique de l'habitat

<i>Salicornia patula</i>	Salicorne annuelle
<i>Suaeda maritima</i>	Soude maritime
<i>Suaeda splendens</i>	Soude splendide
<i>Atriplex prostrata</i>	Arroche prostrée
<i>Parapholis filiformis</i>	Parapholis filiforme

Espèces d'intérêt patrimonial

Flore

Suaeda splendens Soude splendide (RZ)

Faune

Habitat d'alimentation voire de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial, notamment les laro-limicoles.

BASSE PLAINE DE L'AUDE

Principes de gestion

- maintenir les inondations hivernales prolongées et les assecs estivaux
- maintenir un niveau de salinité élevé (éviter les aménagements visant à adoucir le milieu)
- maintenir le pâturage raisonné
- éviter la fréquentation par des véhicules ou des randonneurs